

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 16 juillet 2019

N/Réf. : 06595 (117902)

Objet : Demande d'accès à l'information du 3 juillet 2019 visant à obtenir le nombre d'agriculteurs qui se sont suicidés au Québec, par région, au cours des 15 dernières années

Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès du 3 juillet 2019, et visant à obtenir *le nombre d'agriculteurs qui se sont suicidés au Québec, par région, au cours des 15 dernières années*.

Au terme des recherches effectuées dans le cadre du traitement de votre demande, nous constatons que le document dont vous demandez l'accès est inexistant. Dans ce contexte, nous ne pouvons accéder à votre demande.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, chapitre A-2.1, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez recevoir, Madame, nos salutations distinguées.



Dana Deslauriers, avocate
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

DD/ns

p. j.